

Conseil Syndical du 27 juillet 2025

Procès-verbal de la séance

L'an deux mille vingt-cinq, et le vingt-neuf juillet, à 18 heures, les membres du Comité Syndical du POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DU HAUT ROUERGUE, régulièrement convoqués, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, dans le bâtiment de la salle des fêtes de Sainte-Eulalie-d'Olt selon la délibération N° 2025-02/002, sous la présidence de M. Jean-Michel LALLE, Président.

Nombre de membres en exercice : 12

Date de convocation : 22/07/2025

Présents :

Communauté de Communes Comtal Lot et Truyère : Bernard SCHEUER, Jean-Michel LALLE, Eric PICARD, Nicolas BESSIERE ;
Communauté de Communes des Causses à l'Aubrac : David MINERVA, Christian NAUDAN, Christophe BERNIE.

Excusés :

Communauté de Communes Comtal Lot et Truyère : Jean-Luc CALMELLY, Bernard BOURSINHAC ;
Communauté de Communes des Causses à l'Aubrac : Christine PRESNE, Hervé LADSOUS, Marc BORIES, Alain VIOULAC.

Assistés également à la réunion : Charlotte CHARDOURNE, chargée de mission Attractivité – Accueil de nouvelles populations au PETR, Paul ROUX, chargé de mission paysage au PETR, Marie VIGUIER, Directrice du PETR et Cécile SURY, Directrice Générale des Services de la Communauté de Communes des Causses à l'Aubrac.

Secrétaire de séance : Bernard SCHEUER

Le Président propose que la séance soit enregistrée afin de faciliter la retranscription des échanges pour le procès-verbal. N'ayant aucune opposition à l'enregistrement, la séance débute.

Administration générale

- **Validation du procès-verbal du 8 avril 2025**

Le procès-verbal est validé à l'unanimité (7 voix).

- **Choix du lieu pour la tenue du conseil syndical du PETR du Haut Rouergue – 4^{ème} séance de 2025**

Les membres du conseil syndical et le président proposent de tenir ces réunions dans des communes du territoire afin de faciliter l'appropriation de l'outil PETR et la diversité du territoire. La commune de Saint-Côme-d'Olt est proposée avec l'accord de Bernard SCHEUER, le Maire, pour la tenue du prochain conseil syndical. Le Conseil Syndical adopte à l'unanimité (7 voix) cette délibération.

- **Renouvellement de l'adhésion du PETR au service de médecine professionnelle et préventive du Centre de gestion de l'Aveyron 2025-2027**

Monsieur le Président rappelle que le PETR adhère déjà au Centre de gestion de l'Aveyron pour la médecine du travail. Les conventions sont établies pour deux ou trois ans, il s'agit ici de renouveler cette adhésion pour 2025-2027, comme les élus ont pu le faire dans leurs mairies. Il soumet au vote cette décision qui est approuvée à l'unanimité (7 voix).

Projet de territoire

- **Demande de subvention ingénierie Fonds vert pour l'animation CRTE du PETR**

Le Président informe que le PETR a déposé une demande de subvention sur l'ingénierie au Fonds vert en début d'année. Il s'agit de valoriser le travail réalisé par l'équipe sur l'animation CRTE et les actions participant à la transition écologique. L'Etat a répondu favorablement à cette demande, avec une dotation de 30 000€. Le Président présente le plan de financement prévisionnel :

Dépenses		Recettes	
Animation CRTE	48 000,00€	Fonds vert	30 000,00€
		Autofinancement	18 000,00€
TOTAL	48 000,00€	TOTAL	48 000,00€

Ce plan de financement est soumis au vote. Il est adopté à l'unanimité (7 voix).

- Actualités des missions du PETR

A/ Attractivité

Le Président donne la parole à Charlotte CHADOURNE, chargée de mission Attractivité au PETR.

Cette dernière fait un point sur la GPECT (Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences Territoriale) portée par la PETR. La mission a débuté le 4 mars sur la partie diagnostic jusqu'en mai. Pour rappel, cette GPECT est dédiée aux métiers du BTP sur le territoire des deux Communautés de Communes. Les principaux enseignements qui ressortent de l'étude sont :

- ⇒ Le secteur représente 13% de l'activité économique sur le PETR
- ⇒ Une dynamique fortement portée par la rénovation et beaucoup moins par la construction neuve (principe de l'appel à projets auquel les entrepreneurs sont moins enclins à répondre)
- ⇒ Un vieillissement et des renouvellements en tension puisque plus d'un tiers des entrepreneurs ont plus de 55 ans aujourd'hui. Et au total, cela fait 250 postes ou unités économiques sur lesquels il faudra envisager un renouvellement sur les 10 années à venir.
- ⇒ Un recrutement en crise avec aucune offre d'emploi publiée et des entreprises qui ne passent pas par la publication des offres d'emploi via France travail, Aveyron recrute ou les espaces emploi formation du territoire. Le recrutement se fait majoritairement par le bouche-à-oreille et plus les postes sont spécifiques, plus le recrutement est difficile.
- ⇒ Une offre de formation disponible puisqu'il n'y a aucun retour de difficultés à trouver des centres de formation mais elle est très sous-exploitée, avec de la formation continue qui n'est pas du tout utilisée pour la montée en compétences des équipes pour éventuellement les amener à faire des reprises transmission d'entreprise.

A partir de ces constats et des remontées des entreprises dans leur demande, un certain nombre de leviers d'action ont été identifiés et priorisés. La première action est la valorisation des métiers, notamment sur l'image en mettant en avant l'utilité sociale du BTP, la partie innovation, puisqu'il y a de plus en plus de techniques innovantes qui sont utilisées, et la qualité de vie sur le territoire comme étant un facteur d'attractivité pour nos entreprises.

Les entrepreneurs ont mis en avant des problèmes de structuration de l'offre de formation initiale et continue, notamment dû aux difficultés à recruter des apprentis. Plusieurs raisons à cela mais en particulier le fossé des générations qui est difficile à combler. Ils soulignent les problèmes comportementaux des jeunes et tous ont fait remonter le fait que depuis deux ans, ils mettent fin au contrat d'apprentissage avant la fin de ce dernier. Ce qui était très rare voire qui n'arrivait pas du tout avant.

Et enfin, l'idée de fédérer les dynamiques locales est ressortie puisqu'il existe aujourd'hui le Comité Local pour l'Emploi (CLPE) qui travaille sur le sujet du BTP, les filières professionnelles, les OPCO ... mais que toutes ces structures qui accompagnent le secteur ne travaillent pas ensemble donc il y a un réel besoin de fédérer les dynamiques.

Le 15 mai, s'est tenu un séminaire de restitution du diagnostic à Bozouls avec 45 participants des collectivités publiques (Etat, Région ...) et des entreprises. Il s'agissait de travailler sur les trois grands axes qui vont permettre de présenter les actions réalisables à mener.

- Le premier axe est **d'attirer et fidéliser les talents** : améliorer l'image des métiers et collaborer notamment avec l'Education Nationale, la Fédération Française du Bâtiment et la CAPEB sur une démarche de communication valorisante à l'attention des nouveaux arrivants, des femmes et des jeunes qui sont les potentiels publics sur lesquels on pourrait développer ces métiers.
- **Outiller les entreprises** puisque 60% des unités économiques sont des unités unipersonnelles. Cela induit souvent des artisans qui travaillent seuls et qui ne sont pas outillés pour recruter, écrire une offre d'emploi, faire les entretiens. Souvent s'ils se trompent de recrutement, ça coûte de l'argent et donc ils demandent un accompagnement à la fonction employeur qui permet de faciliter l'accession à des postes, notamment sur des reconversions où ils estiment que c'est un public qui pourrait être intéressant pour eux.
- Et enfin **structurer une dynamique territoriale** entre les collectivités, les centres de formation et les entreprises afin de faciliter un peu le "qui fait quoi" pour permettre à tout le monde d'avoir accès à l'information. Il se passe beaucoup de choses mais souvent les entrepreneurs n'ont pas le temps de s'intéresser à toutes les newsletters ou à toutes les réunions auxquelles ils peuvent être invités.

Cette démarche sur ces trois axes s'est poursuivie via des ateliers de co-construction en visio les 17 et 19 juin. Ces travaux ont donné lieu à la rédaction d'un plan d'actions avec 13 actions principales dont 6 qui sont réalisables dès la rentrée 2025, ce qui est la demande des entreprises qui ont bien voulu rentrer dans ce processus de GPECT, elles ne veulent pas attendre 2 ou 3 ans pour débiter les actions. Le planning proposé avec 6 mois d'études et la mise en place des actions dès le mois de septembre semble convenir à l'ensemble des participants. C'était une condition pour faire adhérer le plus grand nombre à cette GPECT. La réunion de restitution se tiendra le 2 septembre à 17h30 dans la salle calcaire au rez-de-chaussée de la Communauté de Communes Comtal Lot et Truyère à Espalion.

Dans le cadre de la GPECT, Charlotte CHADOURNE a suivi des journées d'échanges sur la qualité de vie, les conditions de travail et l'attractivité organisées par l'ARACT Occitanie, qui sensibilise les entreprises à la gestion du temps de travail et comment rendre des métiers difficiles plus attractifs. C'est le cas du BTP, donc c'était un partage très intéressant.

Un travail sur la coopération territoriale a été lancé également sous l'angle des fondations territoriales avec notamment des financements publics/privés, des entreprises qui pourraient coopérer avec des collectivités pour développer la responsabilité territoriale des entreprises.

Concernant l'accompagnement des nouveaux arrivants, deux accompagnements ADEFPAT ont été finalisés sur le territoire des Causses à l'Aubrac avec deux porteuses de projets :

- Alice CAVALGANTE qui est cirière, son entreprise s'appelle René et Gigi. Elle est à Gaillac d'Aveyron ;
- Camille CORTESI sellière/marochinrière à Laissac. C'est l'entreprise Equ'intense.

Les deux dernières rencontres de la saison pour « Entreprendre à ... » et « Entreprendre au féminin » ont été organisées :

- Pour « Entreprendre au féminin », un atelier sur la confiance en soi a été proposé au pôle Eco à Espalion avec 12 entrepreneures et porteuses de projets qui ont participé à cette rencontre
- Une soirée « Entreprendre à Entraygues », sur le même modèle que la journée « Entreprendre Entre Causses et Aubrac » à Gaillac-d'Aveyron réalisée en mars, s'est déroulée le 27 juin. Le principe reste le même : il est proposé à des nouveaux arrivants qui ont développé des projets professionnels sur le territoire de se présenter, d'expliquer comment ils ont créé leur projet économique et ensuite une présentation de tous les acteurs de l'accompagnement est faite. A Entraygues, étaient présents : la CMA, le centre social, la Communauté de Communes Comtal Lot et Truyère, l'ADIE, l'ADEFPAT, le Crédit Agricole et l'Union des acteurs économiques du pays d'Entraygues. Un temps convivial de réseautage pour les nouveaux arrivants clôture la séance afin qu'ils puissent se rencontrer et échanger sur leur projet professionnel.

Pour la partie accueil des nouveaux arrivants, le PETR a participé à la soirée d'accueil des nouveaux arrivants à Bozouls le 7 juillet.

Pour la rentrée 2025, le PETR souhaite proposer une intervention pour les participants des concertations réalisées dans le cadre de l'étude de profilage en 2024, pour continuer à garder du lien et à travailler avec eux. L'idée est de partir sur une fresque de l'attractivité qui est proposée par l'ADAT.

Enfin, une journée spéciale nouveaux arrivants est en cours d'élaboration dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine 2025, avec probablement une matinée de randonnée découverte sur Bozouls et l'après-midi ce sera à Espalion en lien avec un forum des métiers d'art qui organisé avec l'office de tourisme.

Il est porté à connaissance la date du 30 septembre : clôture du dispositif OCCRE, Occitanie Création Reprise d'Entreprise, à Bozouls qui réunit 15 territoires du nord de l'Occitanie porté par l'ADEFPAT. L'intitulé de la journée est « la grande bifurcation », c'est une réflexion à l'échelle du territoire sur l'accompagnement économique des porteurs de projets et des accompagnements un peu innovants. Les élus sont conviés à participer à cette rencontre.

Le Président interroge les élus afin de savoir s'ils ont des questions sur la mission Attractivité.

Bernard Scheuer prend la parole. Il retient que sur le territoire, il y a des artisans qui pendant 20 ou 30 ans, ont travaillé avec leur ouvrier qui part à la retraite et quand ils tentent un ou deux coups d'apprentissage, ils n'y arrivent pas, ça ne marche pas, et franchement ils sont un peu désespérés parce qu'ils savent qu'ils ne peuvent pas travailler seul. Le comportement des jeunes est souvent pointé du doigt, avec des difficultés à respecter les règles de fonctionnement d'une entreprise. Charlotte CHADOURNE indique que sur les 12 entreprises rencontrées, les 12 ont tenu ce discours, même les plus jeunes entrepreneurs qui commençaient leur activité ou ceux qui sont là depuis 30 ans et qui ont repris l'entreprise de leur père qui prenait des apprentis. Ils ont tous dit que c'était la première fois qu'ils mettaient fin à des contrats d'apprentissage avant la date pour des problèmes de comportement. Bernard SCHEUER expose aussi que les rapports de force sont inversés, il y a plus d'entreprises qui cherchent d'apprentis que d'apprentis sur le territoire. Aussi, ces jeunes ont l'impression que ce n'est pas grave, ils se disent « si je ne reste pas là je trouverai ailleurs », et c'est vrai, ils trouvent une autre entreprise. Charlotte CHADOURNE stipule que le centre de formation des apprentis de la CMA est conscient de cette situation, et pour la première fois, à la rentrée en septembre, un module de savoir être au travail (comportement, ponctualité, comment se tenir, s'habiller, délaisser le téléphone...) est intégré aux diverses formations du CFA.

Bernard SCHEUER constate avec regret le déclin des entreprises qui fonctionnent en binôme, qui travaillent bien. Quelques grosses entreprises continuent à se développer, avec une dizaine de salariés mais les artisans à deux salariés disparaissent alors que ces entreprises correspondaient aux besoins locaux, il a le sentiment qu'il y en a de moins en moins.

Le Président remercie Charlotte CHADOURNE pour l'investissement qu'elle apporte avec toute l'équipe sur ces sujets. Il souligne que les réunions de terrain ont été très intéressantes ainsi que les rencontres avec toutes les structures qui gravitent autour. Des solutions sont à construire ensemble.

Marie VIGUIER rappelle que le 2 septembre marquera la fin de l'étude et le début de la mise en œuvre des actions qui seront présentées ce jour-là avec le cabinet Terre d'Avance. Elle informe que dans ce cadre-là, le PETR a déposé auprès de la DDTESPP, une demande de subvention pour les actions qui seront lancées dès septembre. La demande a été acceptée, une aide à hauteur de 10 000€ sera attribuée pour des interventions thématiques qui seront décidées avec les entrepreneurs. Ce financement servira aussi la création de kit employeur avec différents outils mis à jour régulièrement. L'idée c'est aussi de réfléchir à des journées portes ouvertes sur les zones d'activités, une par Communauté de Communes, en lien avec le bureau des entreprises

de l'Éducation nationale qui propose de faire venir les parents dans des entreprises pour leur montrer que les métiers du BTP sont des métiers désirables, les parents restant les premiers prescripteurs avant les enfants.

Ces actions seront réparties pour chaque thème sur chaque communauté de communes. Le PETR s'appuiera sur des événements nationaux tel que la semaine nationale du BTP en octobre, avec deux journées « les coulisses du BTP ». La CAPEB et la FFB peuvent mettre en place des animations, cela permet d'avoir une plus grande visibilité.

Marie VIGUIER clôture le sujet en spécifiant que le PETR souhaite mettre en place ces actions rapidement parce qu'il est ressenti une véritable attente de la part des entreprises suite au diagnostic de la GPECT. C'est aussi la condition pour avoir le financement que de démarrer maintenant car l'aide couvre la fin d'année 2025 et le début 2026. Charlotte CHADOURNE renchérit en indiquant que l'autre condition de financement, c'est d'associer à ces actions, la Team RH, qui est un service de la région Occitanie. Cela permet à cette organisation d'aller rencontrer les entreprises et d'être sur le terrain.

B/Paysage

Le Président donne la parole à Paul ROUX, en charge de la mission paysage au PETR.

Il évoque que dans le dossier de candidature de l'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) pour lequel le PETR a été lauréat et reçoit un financement pour le réaliser de l'OFB, le lien qui existe entre les dynamiques paysagères et la biodiversité a été accentué puisqu'un certain nombre de milieux d'habitat naturel adviennent du fait de certains usages et en particulier dans l'agriculture, le pastoralisme, les pelouses sèches, le bocage etc. Ce lien, le PETR a souhaité l'expliquer auprès des habitants lors de balades commentées : deux sorties ont été organisées avec le recours à une prestation de Nathalie BLONDEL-BAUR de Sciences Nath'en Aubrac. Pour ces deux sorties commentées, le but était de faire le lien entre l'évolution des paysages, donc les dynamiques paysagères, et qu'est-ce que ces dynamiques paysagères disent sur les grands enjeux de la transition énergétique, notamment sur l'évolution des pratiques agricoles avec certaines terres qui sont moins exploitées du fait de la modification de ces pratiques pendant la Révolution agricole. Le PETR s'est appuyé sur l'expertise de Nathalie BLONDEL-BAUR, notamment sur la botanique puisqu'il existe un grand nombre d'espèces qui sont inféodées aux pelouses sèches comme sur les papillons et sur la flore. La lecture des paysages était orientée sur la transition énergétique et la biodiversité autour de Lédénac, dans la commune de Rodelle, et dans la commune de Bertholène, sur le petit causse, juste au-dessus du village, autour de l'ancienne base ULM, avec vue sur les Bourrines, pour parler de la transhumance, de l'horizontalité des paysages, du lien avec les estives de l'Aubrac, et de tout le système polyculture élevage encore solidement implanté sur le territoire qui est à l'origine, à la fois des paysages emblématiques de nos territoires et aussi d'une certaine forme d'autonomie des exploitations agricoles, contrairement à des régions où au contraire il y a une spécialisation dans l'élevage. Ces sorties avaient pour but de sensibiliser les habitants aux vertus du système polyculture élevage, encore bien implanté sur le secteur. Il s'agit aussi de valoriser les photographies que les participants ont pris au cours de cette balade via une plateforme cartographique interactive développée en interne. Cette cartographie permettra de diffuser en ligne les unités du plan de paysage et ainsi vulgariser ce dernier.

Nicolas BESSIERE souhaite savoir quel public était présent lors de ces balades. Essentiellement des habitants ont participé à ces sorties et quelques touristes, avec à chaque fois une quinzaine de personnes. Nicolas BESSIERE interroge sur la présence des agriculteurs. Viennent-ils prendre conscience du fait que le paysage a été façonné par eux ? Ce serait bien qu'ils soient investis dans la compréhension du paysage, ce sont les premiers concernés, il faut trouver un moyen de les toucher spécifiquement. Paul ROUX mentionne que cette question a été abordée lors du colloque sur la biodiversité auquel il a assisté à Strasbourg l'an passé. Il y avait une session sur comment mobiliser les agriculteurs dans le cadre de l'ABC. Sur la Communauté de Communes Comtal Lot et Truyère, cela pourra se faire dans le cadre du Plan Climat énergie territorial (PCAET), avec un travail de mise en relation entre les élus, les agriculteurs et les partenaires qui vont porter les actions du PCAET. Les élus auront un rôle important à jouer dans la mobilisation des agriculteurs et être le relais auprès de ce public. Christian NAUDAN pense que les agriculteurs savent qu'ils participent au façonnage du paysage mais qu'il est difficile de les mobiliser ou de les impliquer dans ces travaux. Nicolas BESSIERE constate que les agriculteurs se désintéressent de la chose publique. C'est peut-être à travers des dispositifs d'accompagnement, par exemple d'adaptation au changement climatique, des aspects qui concernent concrètement leur exploitation, qu'ils pourront être touchés sur ces sujets, faire de la biodiversité un levier pour produire. Eric PICARD explique qu'avec le SMLD, un accompagnement des agriculteurs est prévu sur le changement des pratiques agricoles, notamment dans le cadre de changement climatique avec la mise en place des PSE. Cette action devrait démarrer début 2026. David MINERVA explique que la Mairie de Laissac-Séverac-l'Église a travaillé sur la réorganisation du marché aux bestiaux en comité de direction, et a décidé d'inviter les agriculteurs. Ils sont venus à 200 parce qu'il y avait un côté financier, une plus-value et que ça les touche directement, ils souhaitent être au courant. Eric PICARD souligne l'étendue des journées des agriculteurs et la faible mobilisation pour des réunions en soirée. Christian NAUDAN conclut qu'aujourd'hui, les exploitations ont plus que doublé, avec des parents que ne sont plus sur l'exploitation et une difficulté à embaucher des salariés agricoles, ainsi ils se retrouvent seuls.

Le Président demande à Marie VIGUIER de prendre la suite sur la visite du PETR au château de Calmont d'Olt. L'équipe s'est rendue début juillet sur le site afin de (re)découvrir ce château et recréer des liens avec la nouvelle équipe d'animation en place. Cette dernière a présenté les projets de l'association : poursuite de la restauration du site, mise en valeur du site via des panneaux d'interprétation. Thierry PLUME a réalisé la visite pour le PETR. Ensuite, un temps d'échanges avec Hélène, en charge de la valorisation du patrimoine, était dédié aux projets et à l'appui que peut apporter le PETR dans la recherche de financements, notamment pour le LEADER. Une nouvelle rencontre est programmée à la rentrée afin de regarder les actions qui pourraient être menées depuis le château sur la biodiversité dans le cadre de l'ABC, Espalion étant une des communes

volontaires du programme. L'animation pourrait porter sur une lecture de paysage avec la magnifique vue qui offre un panorama assez large. Eric PICARD déplore que les parcelles autour du château se soient enrichies et rendent ainsi l'accès compliqué et plus enclin à des départs d'incendies. Il rappelle qu'en l'espace de 50 ans, le paysage a énormément évolué. Paul ROUX informe que dans les animations proposées dans le cadre de l'ABC, il s'agit de porter à connaissance du grand public la biodiversité qui l'entoure et de sensibiliser sur ce sujet. Sur la balade commentée faite autour de Lédénac, il a été question de l'évolution des pratiques agricoles qui ont mené à délaisser certains paysages, dont les anciennes terrasses et les pelouses sèches du Causse. Et en fait, la conséquence de l'évolution des pratiques agricoles, c'est un coût pour la collectivité sur l'entretien de ces paysages s'ils ne sont pas valorisés autrement. C'est l'abondance énergétique et la mondialisation, toutes ces grandes dynamiques, qui ont provoqué l'évolution des paysages, et c'est un des aspects que le PETR souhaite évoquer pour sensibiliser les habitants.

B/Mobilité

Frédéric STAUT étant en arrêt maladie, la présentation de la thématique est confiée à Marie VIGUIER. Elle met en avant le travail réalisé au mois de mai dans le cadre de « Mai à vélo ». Deux animations, une dans chaque communauté de communes, ont été programmées en lien avec des associations locales, avec les financements de l'ADEME sur A vélo 3.

Le 31 mai, l'évènement se tenait à la Transformerie à Laissac, avec un atelier de réparation qui a permis donc de redonner vie aux vélos avec des conseils d'entretien et un spectacle muet mêlant vélo, théâtre et danse de la Compagnie Maraudeur et Compagnie.

A Enraygues, une après-midi a été dédiée au vélo avec le Labo d'Aqui le 17 mai, sur une démarche un peu similaire en partenariat avec le centre social Le PETR a fait appel à l'association Vélocité, basée à Rodez dans l'ancien haras. Des ateliers de réparation et de remise en selle pour les personnes qui n'avaient pas pratiqué le vélo depuis un moment et pour celles peu habituées au vélo électrique.

Le but est de renouveler l'opération l'année prochaine sur d'autres communes.

- Point sur les contractualisations

A/LEADER

La parole est laissée à Marie VIGUIER pour la partie LEADER. Comme évoqué la dernière fois, la Région donne la possibilité aux EPCI qui le souhaitent, de conventionner afin de pouvoir intervenir financièrement sur la compétence économique via les dispositifs régionaux dans le cadre d'une demande de cofinancement LEADER pour une entreprise. Ce conventionnement se ferait entre le groupe d'action locale Aubrac Olt Causse Gévaudan, la Région et les communautés de communes sur les dispositifs d'aide aux entreprises hors immobilier d'entreprise. Le PETR avait sollicité les 2 Présidents des Communautés de Communes afin de connaître leurs positions à ce sujet, les deux ont répondu non. Sur l'ensemble du GAL, voici les retours : pour le PETR Gévaudan, sur les 4 communautés de communes il y en avait quatre qui étaient plutôt favorables et en fait deux qui ont signé. Sur le PNR Aubrac, la communauté de communes ACV ne suivra pas non plus.

Deux comités de programmation LEADER se sont tenus depuis le dernier conseil syndical du 8 avril. Le 24 avril, à Saint-Geniez-d'Olt-et-d'Aubrac, il a été présenté aux membres les prérequis. Pour chaque fiche action, des prérequis spécifiques sont rattachés pour répondre à la stratégie du GAL. Le circuit de gestion d'un projet a été expliqué, il est long, il est bien précisé à chaque fois aux potentiels porteurs de projets qui pourraient bénéficier d'une aide LEADER. A ce jour la Région n'a instruit que quelques dossiers sur la programmation 2023-2027, les dossiers sont en attente, donc le délai d'instruction est difficile à estimer.

Des projets ont été présentés pour avis d'opportunité. Sur le territoire, il est recensé la boulangerie de Da Silva, qui avait fait l'objet d'un pré-dépôt en 2023. Cette dérogation concernait les projets qui devaient démarrer rapidement, avant la mise en œuvre finale du programme LEADER. La Région, sur le dossier de la boulangerie, a remis son rapport d'instruction administrative, il suit son cours. Sur la fiche action 2, le tourisme, il a été présenté le village vacances à Espalion, tranche 3, avec une sollicitation LEADER à 54 000€ environ donc un peu plus de 17% pour un coût total de 300 000 €. Sur la fiche action 3, les services, le SDIS de l'Aveyron a fait une demande de financement pour doter les ambulances sapeurs-pompiers en moniteurs multiparamétriques avec télétransmission d'électrocardiogrammes pour un montant d'achat de plus de 110 000€ et une aide demandée de plus de 71 000€. Ensuite, la SIL d'Enraygues donc c'est la signalétique d'information locale, avec l'achat de panneaux avec la charte du PNR Aubrac pour un montant de 100 000€ et une aide sollicitée de 58 800€.

Ce sont des avis d'opportunités qui ont été donnés, cela ne vaut pas promesse de financement.

Un second comité de programmation LEADER a eu lieu le 26 juin à Nasbinals avec la présentation de 15 projets dont pour notre secteur, le parcours de pêche de la Mairie de Montrozier pour un montant de 40 000€ environ. La Mairie de Bertholène porte le même type de projet autour du Lac des Bruyères, le dossier sera présenté à un prochain comité de programmation. Le financement LEADER est sollicité à hauteur de 25% dans un peu plus de 10 000€. L'espace jeunes à Espalion pour 325 000 euros avec une aide de solidarité à 100 000€ a été exposé. C'est le 2^{ème} projet présenté par la Mairie sur la programmation LEADER 2023-2027 et au vu de la consommation de la maquette financière, il va être demandé aux porteurs de projets ayant effectué plusieurs demandes, de prioriser un dossier uniquement.

L'enveloppe est virtuellement consommée, au regard de tous les projets qui ont été déposés mais il faudra attendre l'instruction de la Région pour voir si l'ensemble des dossiers sont admissibles administrativement. Cette donnée ne sera pas disponible avant 2026.

Ensuite vient la réhabilitation de l'ancien couvent en gîte d'étape à Golinhac. Le projet présenté au LEADER concerne uniquement le rez-de-chaussée, le premier étage et les extérieurs au vu des montants importants des travaux sur l'ensemble du projet. Pour rappel, la commune a fait une première demande européenne au FEDER Massif central à partir de fin 2023, le projet étant éligible. Entre-temps les règles ont évolué et depuis le 1^{er} janvier 2025, les régions d'origine du projet doivent donner leur aval pour que les projets aillent au FEDER. La région Occitanie n'a pas priorisé ni Estaing ni Golinhac, l'information a été donnée aux communes début juin. Ainsi, la demande a été reportée sur le LEADER sur un montant de subvention moindre. En effet, le plafond de l'aide pour cette fiche action tourisme pour les collectivités est de 75 000€.

L'état de la maquette financière montrée via un tableau synthétique avec un taux de consommation qui dépasse les 100% si tous les projets qui ont été déposés arrivent à terme.

Pour le volet animation, à ce jour, aucun GAL n'a perçu les subventions pour 2023-2024, cela est de plus en plus difficile financièrement pour les structures. Le paiement est annoncé pour 2026.

Christian NAUDAN interroge sur la possibilité d'avoir une rallonge financière LEADER, aujourd'hui la réponse est non.

Le prochain comité de programmation se tiendra à l'automne.

B/ Contrat pour la Relance de la Transition Ecologique

Le Président évoque le prochain sujet, n'ayant plus de question sur le sujet LEADER.

Un avenant, qui inclut les résultats de la COP, Conférence des Parties, et la revue de projets établie fin 2024 pour 2025-2026 a été signé le 8 juillet dernier à Coussergues en présence de la Secrétaire Générale, des Présidents des Communautés de Communes et du PETR.

C/ Contrat Territorial Occitanie

Marie VIGUIER a réalisé une revue de projet en visio avec Silvère DERIJARD-KUMMER, référent territorial de la Région. Un COPIL CTO pourrait être organisé en fin d'année afin d'évaluer les projets déposés à la Région et ceux à venir. Il est proposé également un rendez-vous avec les services administratifs des collectivités pour rappeler les règles de demande de solde de subventions pour être dans les délais.

Les dispositifs région de la DAT (Direction de l'Action territoriale) seront revus l'année prochaine pour deux ans.

Pour information, une évaluation des structures porteuses de l'ingénierie territoriale sera menée en septembre, le 15 pour le PETR du Haut Rouergue. Il s'agit de construire un nouveau pack régional pour renforcer l'ingénierie territoriale et l'expertise des territoires après les élections municipales.

Ressources humaines

- Suite à donner au poste du chargé de mission mobilité et LEADER

Les agents du PETR sont invités à sortir de la pièce pour laisser les élus débattre sur le sujet.

Le Président propose de reconduire le poste chargé de mission mobilité et LEADER au sein du PETR, le contrat prenant fin le 15 septembre 2025. Christian NAUDAN demande comment est financé le poste. Une partie est subventionnée par le LEADER et l'autre par le programme A vélo 3. Le poste est en effet scindé en 2 : animation LEADER en duo avec la Direction et la mobilité avec les animations vélo et le futur suivi du schéma directeur cyclable.

Les élus sont favorables pour le renouvellement du poste pour un an et délibèrent en ce sens (7 voix).

Les agents réintègrent la salle.

Finances

- Point sur la trésorerie du PETR

Un point sur la situation financière est dressé. Depuis le début de l'année, les dépenses moyennes du PETR par mois sont à peu près de 20 000€. Au mois de juin, les dépenses sont plus importantes du fait du paiement de la moitié de la prestation au cabinet Terre d'Avance sur la GPECT.

Les recettes à venir concernent la participation des deux communautés de communes pour 124 000€ et la participation de la Communauté de Communes 3CLT pour la mise à disposition du chargé de mission paysage de janvier à août 2025 sur un mi-temps pour l'élaboration de l'ABC.

La subvention de l'Etat sur l'ingénierie Fonds vert sera versée en 2026.

Sur le compte, au 18 juillet, le PETR a 62 996,55€.

- Décision modificative n°1

Une erreur d'attribution de compte sur les amortissements a été relevé. Aussi, la décision modificative porte sur le changement de compte, sans modifier les montants.

Le conseil syndical approuve à l'unanimité cette décision (7 voix).

Questions diverses

- Concept « Ville à joie »

Le PETR a été contacté par le dispositif Ville à joie dernièrement. C'est une initiative de jeunes qui organise depuis plusieurs années maintenant des tournées d'événements pour amener des services (aide administrative, conseil numérique, santé, rénovation des logements...), des commerces et des animations (quizz musical, concert...) dans les communes rurales isolées (nous nous concentrons sur les communes de moins de 1 000 habitants). Pour cela, Ville à Joie propose aux acteurs locaux (services publics, associations, producteurs...) de tenir un stand gratuitement sur ces événements qui prennent la forme de fêtes de villages (buvette, restauration, animations...). Ainsi, l'objectif de cette initiative est double : reconnecter les services d'intérêt général aux habitants des petites communes (et donc faire gagner en notoriété des dispositifs en manque de bénéficiaires) et recréer du lien social par la même occasion.

Cela peut permettre de faire gagner en notoriété dans les petites communes des services du Pays, des communautés des communes et des partenaires, de faciliter la discussion avec la population sur des sujets tels que la transition écologique, l'accompagnement des seniors, l'aide aux démarches administratives, l'habitat, l'emploi, la mobilité et la santé ou encore de mettre en valeur les associations locales et les producteurs locaux. Vous trouverez ci-joint une brève présentation de cette démarche.

Voici une illustration de ce à quoi ressemble un événement, diffusée sur France 3 :

https://www.youtube.com/watch?reload=9&v=5DyOe_MtFns

Ces tournées sont organisées depuis 3 ans, avec de multiples expériences à succès dans le Cher, la Côte d'Or, la Haute-Marne, le Gers, la Somme, l'Orne, l'Eure... avec des résultats concrets sur les interactions entre les services invités et les habitants (en moyenne 12 prises de connaissances, de RDV ou de démarches commencées par services par événement) et sur la revitalisation de la vie locale (relance des comités des fêtes, retour du lien social avec 50 habitants touchés par événement) des villages couverts.

Organiser une tournée test signifie également un budget à mobiliser, car tous les jeunes de l'équipe sont salariés, cependant de nombreux co-financeurs suivent l'initiative sur toute la France, permettant d'abaisser la part de financement direct de la collectivité qui reçoit Ville à joie à 435 € HT par événement.

Le Président souhaite savoir si des communes du territoire sont intéressées par cette initiative en 2026, qui s'étendra à l'ensemble de l'Aveyron pour créer une tournée.

Les élus sont partagés car les communes présentes sur le territoire ne semblent pas correspondre à ce dispositif. Les plus petites sont proches de centre-bourg, il y a un bon équilibre territorial. Ils évoquent aussi la concurrence que cela pourrait amener aux associations locales. Les communes de Prades-d'Aubrac ou Pomayrols sont évoquées, leur avis sera sollicité.

- Conférence des Maires sur l'Intelligence Artificielle

Le Président évoque le succès de cette présentation auprès des collaborateurs administratifs mais la faible mobilisation des élus sur ce sujet qui a conduit à l'annulation de la réunion en juin.

Le PETR s'est engagé auprès du prestataire pour faire deux réunions, une pour les élus et une pour les agents. Il est rappelé qu'il s'agit d'une sensibilisation sur cette thématique. Si les élus ne souhaitent pas mettre en place cette rencontre, la prestation peut être de nouveau à destination des agents pour approfondir le sujet.

Les élus partagent cette proposition.

- Tiers-lieu l'Oustal Delun à Saint-Côme-d'Olt

Le Président informe que le PETR a rencontré dernièrement une partie des membres du tiers-lieu l'Oustal Delun à Saint-Côme-d'Olt. Le projet s'articule autour d'une école alternative, un bar-restaurant, une location saisonnière, une résidence d'artistes. Un GAEC de maraîchers jouxte la maison.

L'objectif est de créer une SCIC avec 3 collèges : usagers, bénévoles, soutiens.

Le PETR a la possibilité d'intégrer la SCIC dans le collège de soutien avec une participation financière.

L'idée est de vendre la maison à la foncière Villages vivants pour les travaux et de louer le site ensuite.

Les membres du tiers-lieu ont réalisé un questionnaire auprès des habitants de Saint-Côme-d'Olt afin de sonder leur opinion sur ce projet.

Ils présentent également leur démarche auprès des collectivités

- Calendrier

Le Président donne des dates à retenir pour la rentrée :

- COPIL final GPECT 2 septembre 2025
- Réunion ABC avec les écoles le 11 septembre 2025
- Entretien et évaluation avec SDK et Elise Costes sur l'ingénierie CTO le 15 septembre 2025
- Groupe de travail ADEFPAT à St Hippolyte le 19 septembre 2025
- Réunion sur les Traces des Moines d'Aubrac le 22 septembre 2025
- 10 ans du PETR le 25 septembre 2025
- Entreprendre au Féminin le 29 septembre 2025
- Séminaire final OCCRE, la Grande Bifurcation à Bozouls le 30 septembre 2025

L'ordre du jour étant épuisé, et en l'absence de questions, la séance est levée à 19h38.

Affiché le :

Le Secrétaire de séance
Bernard SCHEUER



Le Président,
Jean-Michel LALLE

